

FILIERE DU SATELLITE : LA FRANCE, EN PASSE D'ETRE ECLIPSEE ?

FILIERE DU SATELLITE : LA FRANCE, EN PASSE D'ETRE ECLIPSEE ?

SOUVERAINETE, un mot qui occupe tout l'espace médiatique. Un principe qui s'impose inévitablement dans le débat public. Le domaine spatial fascine et attise les curiosités au-delà de sa complexité. Malheureusement, il est aujourd'hui mis en péril alors qu'il est l'une des conditions *sine qua non* de notre souveraineté nationale.

Alors que la France brille dans ce secteur, elle semble menacée d'être éclipsée, notamment par les marchés asiatique et américain. Aussi, les décisions du Gouvernement, loin d'être rassurantes, produisent un effet contraire et la filière apparaît désormais comme une étoile vagabonde.

En ce qu'il constitue une économie de souveraineté indéniable, le domaine spatial doit dès à présent faire l'objet de décisions importantes. Entre disruption du marché des télécommunications civiles en raison de l'investissement massif de nouveaux acteurs dans les nouvelles générations de constellations en orbite basse ou encore interventionnisme des États étrangers, le danger qui pèse sur la filière n'est pas minime et de nombreux acteurs tirent la sonnette d'alarme. Dans le département des Alpes-Maritimes, Thales Alenia Space - dont le siège social est situé à Cannes - est un fleuron français aux compétences incontestablement reconnues comme une illustration de nos savoir-faire nationaux. Chef de file dans ce domaine, il n'en demeure pas moins très inquiet face à la fragilisation de la filière.

Paradoxalement, le marché mondial du spatial est en nette croissance et est perçu comme une opportunité par de nombreux États. Loin de faiblir, la demande ne cesse de s'accroître et seul notre Gouvernement demeure aveugle et refuse de se saisir de telles occasions. En effet, l'Italie a par exemple adopté une stratégie inverse à la France puisqu'elle a engagé d'importants investissements pour renforcer son industrie spatiale en faisant le choix de les financer à hauteur de 100%. Les retombées positives ne se sont pas faites attendre puisqu'à ce jour l'État italien, outre de maintenir son activité dans le domaine, voit émerger des innovations plus qu'encourageantes, qui elles-mêmes engendrent la signature de nouveaux contrats. *Pourquoi l'État Français ne s'inspire-t-il pas de ce qui fonctionne ? Pourquoi continue-t-il dans une voie qui mène assurément à une impasse ?*

En effet, le Plan France 2030 qui était présenté comme une solution s'avère être *in fine* une épine supplémentaire dans le pied des industriels historiques. Éminemment focalisé sur les startups, le Gouvernement semble oublier qu'elles représentent seulement 4 à 5% des entreprises présentes dans le domaine. Erreur d'appréciation ou tactique illogique, il est temps de corriger le tir en accompagnant efficacement notre filière grâce à des dispositifs compétitifs afin qu'elle affronte dans les meilleures conditions les révolutions du secteur et puisse d'ores et déjà anticiper l'avenir. Le Conseil de Défense qui doit se tenir au mois de juin prochain pourrait, pour le Président de la République, en être l'occasion.

Par conséquent, nous demandons à ce que le volet spatial de la loi de programmation militaire soit à nouveau érigé comme une priorité et que sa mise en œuvre soit accélérée. Une telle mesure démontrerait l'ambition manifeste du Gouvernement à sauver son industrie spatiale. En outre, et sur le même modèle que l'Italie, nous devons financer les projets de la filière par la commande publique afin de renforcer l'innovation et la compétitivité des solutions françaises.

Accompagner notre filière du satellite, c'est rendre à notre pays la capacité de répondre aux besoins régaliens et donc assurer notre pleine Souveraineté.